



# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION



44<sup>e</sup> LÉGISLATURE



VOLUME 153



NUMÉRO 49

---

## **PROJET DE LOI DE JANE GOODALL**

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME LECTURE—  
SUITE DU DÉBAT

Discours de:  
L'honorable Patricia Bovey

Le jeudi 2 juin 2022

## LE SÉNAT

Le jeudi 2 juin 2022

### PROJET DE LOI DE JANE GOODALL

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME LECTURE—  
SUITE DU DÉBAT

**L'honorable Patricia Bovey :** Honorables sénateurs, je vous parle depuis le territoire non cédé du peuple algonquin.

Je prends la parole pour vous faire part de mon appui sans réserve au projet de loi présenté par le sénateur Klyne, le projet de loi S-241, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial.

De nombreux éléments sont présentés dans le préambule du projet de loi, et certains d'entre eux me tiennent particulièrement à cœur. En voici un extrait :

[...] que les organismes animaliers qui satisfont des normes supérieures en soins animaliers peuvent servir les intérêts de multiples espèces animales en ce qui a trait au bien-être des individus, à la conservation, à la recherche scientifique non dommageable et à la sensibilisation du public;

[Français]

que les organismes animaliers peuvent contribuer au sauvetage et à la réadaptation des espèces sauvages, à l'aménagement de réserves pour les animaux dans le besoin, au rétablissement des populations sauvages et à la recherche sur le terrain [...]

[Traduction]

Ces extraits résument les objectifs, la raison d'être et le travail de l'Assiniboine Park Conservancy, situé à Winnipeg, et qui est constitué d'un zoo, de jardins et de parcs. Tous les objectifs du projet de loi se sont révélés réalisables.

Je me suis récemment entretenue avec Margaret Redmond, directrice générale, et Grant Furniss, directeur principal des activités zoologiques, de l'Assiniboine Park Conservancy, qui se trouve sur le territoire du Traité n° 1, au Manitoba, lequel englobe les terres ancestrales des Anishinabes, des Cris, des Oji-Cris, des Dénés et des Dakotas et la patrie de la nation métisse. Je peux vous affirmer que l'administration de l'Assiniboine Park Conservancy appuie le projet de loi dans sa forme actuelle. Les administrateurs le décrivent comme « [...] un projet de loi fantastique, avant-gardiste et révolutionnaire qui suscite l'intérêt des gens ».

Avant d'aller plus loin, j'aimerais vous parler de ma longue histoire d'amour avec ce zoo. Dans les années 1950, mon père, qui était un conservateur animalier très instruit, en présidait le conseil d'administration. Il m'y amenait souvent pour déambuler dans les allées du zoo, lui, à pied, et moi, à bicyclette. Nous avons passé beaucoup de temps dans les zones non accessibles au public, à discuter avec les gardiens du zoo. Je peux dire que les attitudes qui existaient alors correspondent à celles qui sont exprimées dans le projet de loi. Je suis heureuse de voir ces principes et ces normes adoptés à grande échelle.

M. Furniss m'a dit que les visiteurs sont de plus en plus sensibles aux normes encadrant le bien-être des animaux; ils s'attendent à ce que les zoos fassent preuve de transparence et satisfassent à des normes élevées, qui s'améliorent constamment.

L'exposition « Voyage vers Churchill » organisée par le jardin zoologique de Winnipeg donne une excellente idée de la vision du projet de loi. Il y a un centre de sauvetage des oursons polaires orphelins. Ces oursons sont placés en réadaptation au Centre international de conservation des ours polaires Leatherdale, où on peut les voir dans un grand habitat. Des panneaux écrits dans une variété de langues, y compris en langues autochtones, sont présentés dans un centre d'information très instructif. Un autre projet est consacré aux tanières du Nord, étant donné que les feux et les changements climatiques menacent les tanières des ours polaires sauvages.

L'organisme de conservation cherche à contribuer à la protection de la région, ce qui est aussi un objectif du projet de loi.

Ce projet de loi encourage le travail de terrain. En plus de l'exposition « Voyage vers Churchill », l'organisme Assiniboine Park Conservancy fait beaucoup de travail de terrain, comme le veulent les principes encadrant la science et le bien-être des animaux. Chaque année, une équipe se rend à Churchill dans le cadre du programme Beluga Bits pour y observer les bélugas. Le public est invité à y participer. Ce travail permet d'avoir accès à des connaissances traditionnelles, lesquelles sont aussi intégrées à l'exposition « Voyage vers Churchill ». L'organisme travaille également avec le Centre d'études nordiques de Churchill. Des chercheurs de l'Université du Manitoba et d'ailleurs participent à ses recherches sur les changements climatiques.

Sur le plan international, ils ont signé un protocole d'entente avec le zoo de Maruyama, au Japon, sur les ours et le changement climatique. Là-bas, les ours bruns, comme nos ours polaires, empiètent sur les zones habitées. Les deux zoos tirent des enseignements de leurs expériences respectives et des conséquences du changement climatique sur ces espèces.

Dans le même esprit que la composante « conservation » du projet de loi, l'organisme Assiniboine Park Conservancy a travaillé avec diligence pour préserver l'hespérie de Poweshiek, qui dépend de la prairie à herbes hautes. Leurs recherches ont permis de sauver l'espèce de l'extinction. Il n'en existait qu'une cinquantaine au début de leurs travaux. Cette année, ils sont sur le point d'en relâcher 300 dans la nature; la première mise en liberté, il y a plusieurs années, n'en comptait que six. Cet important projet de conservation, qui reflète ce que vise le projet de loi, était basé sur la recherche primaire, la reproduction et la mise en liberté.

Les zoos délaissent leur statut de centres de divertissement en bordure de route, afin d'axer leurs efforts sur le bien-être et les droits des animaux, les soins aux animaux, la réhabilitation, le sauvetage des animaux sauvages, les sanctuaires, la conservation et la science. À l'heure actuelle, le plan directeur du zoo de Winnipeg prévoit la création d'habitats plus grands pour les animaux. Cela pourrait signifier une réduction du nombre d'animaux et la création d'habitats d'espèces mixtes.

Le public se préoccupera-t-il de la diminution du nombre d'espèces? Non. Les consultations ont montré que le public soutient le zoo qui veille à ce que les animaux aient de l'espace et des habitats appropriés. On m'a dit qu'il était important pour les

professionnels des soins aux animaux, non seulement de connaître le groupe d'animaux, mais de les connaître individuellement — leurs habitudes et leurs réactions. Le public veut également de bonnes informations et des possibilités d'éducation pour un apprentissage et un engagement continus.

Certains craignent que ce projet de loi crée un système à deux vitesses. Ce ne sera pas le cas. Il ne s'applique pas seulement aux grands zoos. On m'a assuré que chaque zoo, quelle que soit sa taille ou quel que soit son budget, pourrait demander une accréditation. Comme l'a dit Mme Redmond : « Tout le monde est libre de demander une licence. »

On m'a aussi dit franchement que si l'Assiniboine Park Conservancy avait demandé une accréditation en 2012, elle lui aurait probablement été refusée. En 2014, l'organisme a présenté sa demande et a reçu sa licence. Le fait est que cet organisme appuie maintenant un projet de loi qui l'aurait autrefois forcé de fermer ses portes.

Le processus d'accréditation est rigoureux, et l'Association des zoos et aquariums du Canada, ainsi que l'Association of Zoos and Aquariums, participent au processus. Les critères d'accréditation sont fondés sur des normes scientifiques accessibles au public. Tous les aspects du zoo sont examinés, y compris le bien-être des animaux, les soins vétérinaires, la conservation, l'éducation, les services aux visiteurs, les installations physiques, la sécurité, la dotation, les finances et l'organe de gouvernance.

Comme l'a affirmé le sénateur Klyne, il y a 250 zoos accrédités en Amérique du Nord. Aucun d'eux, et certainement pas les nôtres, ne veut s'allier au plus petit dénominateur commun.

Les zoos unissent leurs forces pour avoir un effet positif dans notre monde. Au cours de la dernière année, ils ont investi 200 millions de dollars dans la science de la conservation. C'est une énorme contribution.

Ces organisations cherchent à être prêtes à repeupler les espèces si elles disparaissent ou deviennent en voie d'extinction dans la nature. Pour ces déterminants, les zoos accrédités comptent sur l'Union internationale pour la conservation de la nature, ou UICN, une instance mondiale qui fait autorité sur l'état du monde naturel et la diversité biologique, ainsi que sur les mesures de protection requises.

À l'aide d'indicateurs quantitatifs visant à évaluer les risques d'extinction de milliers d'espèces, l'UICN consulte et met à jour la Liste rouge des espèces menacées. À l'heure actuelle, cette liste comprend 134 425 espèces, dont plus de 35 000 sont menacées. Les zoos prennent leurs décisions de reproduction en fonction de cette liste et d'observations génétiques et scientifiques.

[Français]

L'éducation est importante, tant pour les étudiants que pour les adultes, qui poursuivent leur apprentissage tout au long de leur vie. Le programme de l'école Goodman, financé par la Fondation de la famille Morris et Rosalind Goodman depuis 2018, permet aux élèves de la quatrième à la sixième année de suivre un programme d'immersion de deux semaines à l'Assiniboine Park Conservancy. Les élèves participent à un programme de découverte du changement climatique au Manitoba pour mieux comprendre son impact sur les animaux de l'Arctique.

[Traduction]

Quand est-il de l'élargissement de l'entente à l'égard de ces changements sur le terrain? Il existe actuellement un regroupement d'organisations qui aurait été impensable il y a quelques années. Des sociétés de protection des animaux, des zoos et Zoocheck collaborent de manière créative et emballante. La population se préoccupe-t-elle de tels changements dans les zoos? Je ne pense pas.

Vous souvenez-vous du Cirque des Shriners qui sillonnait le Canada il y a de nombreuses décennies? Nous y allions quand nous étions enfants et nous l'adorions, mais, après que les animaux ont été interdits dans les cirques, nous sommes-nous ennuyés des éléphants qui dansent? Pas du tout. Avons-nous été contrariés quand de nouvelles règles ont été mises en place dans les animaleries? Pas du tout. Je crois sincèrement que la société considère qu'il ne faut pas chercher à gagner de l'argent au détriment des animaux, que ce soit dans des zoos, dans des animaleries ou ailleurs. La société veut de bons soins animaliers, le bien-être des animaux et la défense des droits des animaux. Voilà ce que propose ce projet de loi : le respect des droits des animaux sous la supervision des humains.

Honorables collègues, les zoos sont des musées. J'ai récemment eu le privilège de prononcer le discours des compagnons de l'Association des musées canadiens, intitulé *Museums to Lead*. Pour souligner les rôles muséologiques de la collecte, de la préservation, de la présentation et de l'éducation, j'ai dit :

[Français]

Non seulement les musées gèrent notre passé et notre présent matériels, naturels, scientifiques et créatifs comme ils l'ont toujours fait, mais je pense que les musées ont des rôles de plus en plus critiques à jouer dans notre monde contemporain en évolution rapide, avec ses multiples changements radicaux de paradigme qui incluent le changement climatique. En tant que leaders, les musées ont à la fois la possibilité et la responsabilité d'apporter des changements sociétaux substantiels dans la sensibilisation du public, dans la compréhension et dans les réalités humanitaires et environnementales.

[Traduction]

C'est exactement ce que font les zoos accrédités de l'Amérique du Nord. Comme M. Furniss et Mme Redmond l'ont fait valoir, les normes pour les soins des animaux vont continuer à s'améliorer, et plus de zoos demanderont et obtiendront cette accréditation. Chers collègues, le projet de loi de Jane Goodall fera du bien-être des animaux le facteur déterminant pour obtenir une licence d'exploitation. Ce n'est pas la taille ou le budget d'un zoo qui compte. L'important, c'est l'aménagement de réserves, la réadaptation et les normes d'exploitation fondées sur des données scientifiques, ainsi que la collaboration entre les zoos à l'échelle internationale. L'expérience a déjà montré que les endroits ayant adopté ces valeurs ont enregistré une hausse de leur fréquentation.

Avant de conclure, je vous invite à l'Assiniboine Park Conservancy et à son zoo. À l'entrée, vous verrez à votre droite le bison, dont l'importance dans l'histoire et la vie des Premières Nations et des Métis du Canada est évidente. On y trouve un bol à offrandes présenté par des dirigeants des Premières Nations ainsi que des panneaux d'interprétation autochtones qui sont instructifs. Un bison blanc fait partie du troupeau. Le bison blanc a une valeur sacrée ou spirituelle dans un certain nombre de croyances autochtones. Il est souvent recherché pour des prières et d'autres

rituels religieux. Le tableau intitulé *White Buffalo Calf* de Jackie Traverse, une artiste autochtone de Winnipeg, reflète cette riche spiritualité. L'artiste a inclus des traces de main blanches pour illustrer le lien entre la dimension humaine, d'une part, et le bien-être animal et la spiritualité, d'autre part.

Chers collègues, comme le sénateur Harder l'a mentionné, le projet de loi de Jane Goodall a été appuyé publiquement par les Premières Nations côtières. Dans une lettre, celles-ci ont expliqué les raisons de leur appui. La directrice générale des Premières Nations côtières, Christine Smith-Martin, a dit ceci :

Depuis bien trop longtemps, nos parents, les ours, les loups, les couguars, les baleines, les phoques, les lions de mer, les oiseaux, le saumon, le flétan, le hareng et toutes les créatures vivantes ne sont pas reconnus par les gouvernements de la Couronne et la société moderne comme des individus et, collectivement, des sociétés.

Nous vivons ensemble, et nous avons besoin les uns des autres pour évoluer sainement dans la biosphère où le Créateur nous a placés [...] Par conséquent, il n'est pas difficile pour nos

peuples, par l'intermédiaire de nos autorités, d'exprimer leur appui à une loi qui protège les animaux avec lesquels nous vivons et interagissons.

Chers collègues, la captivité, le bien-être des animaux, la conservation, le sauvetage, la réintégration et la sensibilisation sont des éléments cruciaux du projet de loi. Je félicite le sénateur Klyne d'avoir présenté la version actuelle du projet de loi, le sénateur Sinclair d'avoir présenté sa version initiale et, bien sûr, Jane Goodall pour son dévouement à cette cause, sa carrière impressionnante, sa vision et son appui.

J'espère que vous vous joindrez à moi pour renvoyer dès que possible cette mesure législative importante au comité. Améliorons la vie des animaux — tant ceux en captivité que ceux à l'état sauvage —, tout en nous assurant que leur habitat répond à leurs besoins. Après tout, c'est notre responsabilité, et nous devons faire ce qui s'impose pour devenir de véritables gardiens de notre planète. Merci.

---